



**ARNOZ (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome IV (1854)**

*Marnol,*

Village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception et bureau de poste de Salins ; succursale ; à 5 km de Salins , 9 d'Arbois, 19 de Poligny et 47 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 367<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Pagnoz ; au sud par Pretin et Salins ; à l'est par Salins et le ruisseau de la Vache ; à l'ouest par Aiglepierre et les Arsures. Cautaine, le Pont-de-Breux, Saint-Michel-le-Haut, une partie de Saint-Michel-le-Bas et le jardin Pillot font partie de la commune.

Le territoire est traversé par la route départementale n° 5 , de Salins à Arbois ; par les chemins vicinaux tirant à Pagnoz, à Pretin et à Saint-Michel-le-Haut ; par la Furieuse, le ruisseau de la Vache et le bief de Verson.

Le village est situé au pied occidental des monts de Salins, sur les bords de la route de Salins à Arbois, au point d'intersection de cette route avec le ruisseau de la Vache. Les rues sont mal percées, étroites et tortueuses ; les maisons sont groupées, construites sans goût en pierre et couvertes en tuiles. La plupart n'ont qu'un simple rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 388 habitants ; en 1846, 393 ; en 1831, 391, dont 200 hommes et 191 femmes ; population spécifique par km carré, 84 habitants ; 67 maisons, savoir : 45 à Marnoz, 8 à Cautaine, 4 à Pont-de-Breux et 13 à Saint-Michel. 104 ménages. En 2002 : 334 habitants, les «Manoulis».

État-Civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1598.

Vocabulaire : Saint Michel.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Marnoz a reçu les cotes 5 E 211/1 à /9. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 549 à 554, 3 E 5075 à 5082, 3 E 3784 et 8522, 3 E 9263 à 9265 et 3 E 13516. Tables décennales : 3 E 1366 à 1375.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 651 à 654, 1255, 22, 23 et 1185 et 2 Mi 1089 et 2111.

Cadastre : exécuté en 1831 ; surface territoriale 461<sup>h</sup> 98<sup>a</sup>, divisés en 2163 parcelles que possèdent 802 propriétaires , dont 242 forains ; surface imposable, 444<sup>h</sup>, savoir : 150<sup>h</sup> en terres labourables, 109 en vignes, 99 en bois , 84 en prés, 20 en parcours, 5<sup>h</sup> 46<sup>a</sup> en friches, broussailles et murgers, 4<sup>h</sup> 52<sup>a</sup> en jardins, 1<sup>h</sup> 70<sup>a</sup> en sol et aisances de bâtiments, d'un revenu cadastral de 11.400 fr. ; contribution directe en principal 2269 fr.



Le sol, partie en plaine et partie en côte, rend huit fois la semence, et produit du blé, de l'orge, du maïs, des légumes secs, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fruits et de première qualité, de très bons vins rouges et blancs, du foin, des fourrages artificiels ; peu d'avoine et de navette. On importe moitié des céréales, et on exporte les trois quarts des vins. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour cent.

On élève dans la commune, des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse, des volailles, quelques chèvres et moutons. 20 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait beaucoup de progrès. Les terrains sont parfaitement cultivés.

Les habitants fréquentent les marchés de Salins, où ils portent vendre chaque jour des fruits, des légumes et du jardinage. Ils fabriquent des vins à la façon de Champagne, qui rivalisent avec les vins d'Arbois.

On trouve sur le territoire, de la marne, des carrières de pierre ordinaire à bâtir, de taille et à chaux.

En 1833, des cultivateurs, en fossoyant une vigne, mirent à découvert, dans un espace de quelques toises carrées, trois grandes défenses d'un éléphant fossile, *elephas primigenius*. Deux de ces défenses avaient douze pieds de long à la courbure extérieure ; leur diamètre, à l'endroit le plus gros, était de huit pouces et demi. Elles décrivaient assez exactement la moitié d'une ellipse coupée par le petit axe. A côté de ces défenses, se trouvaient d'autres ossements appartenant au même individu, tels que les os de la tête, deux énormes omoplates et la partie moyenne d'un tibia. Il y avait aussi plusieurs belles molaires d'un rhinocéros fossile. Le gisement de ces objets était une marne argileuse, rougeâtre et bleuâtre, superposée au calcaire.

Il y a une fromagerie, dans laquelle on fabrique annuellement 14.000 kg de fromage, façon Gruyère ; un moulin à quatre tournants, avec une lame de scie, pour bois de construction ; un autre moulin avec une huilerie ; un marchand mercier et un marchand de bois en gros.

**Biens communaux** : une église, un cimetière à l'entour ; un baptistère ; une maison commune, acquise en 1838, qui renferme la mairie, le logement de l'instituteur, celui de l'institutrice laïque, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 38 élèves, et celle des filles par 28 élèves ; deux fontaines avec abreuvoirs, et 6<sup>h</sup> 27<sup>a</sup> de pâtures, d'un revenu cadastral de 15 fr.

**Budget** : recettes ordinaires 1579 fr. ; dépenses ordinaires 1379 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

L'existence de Salins, dès l'époque celtique, dans la vallée de la Furieuse, explique l'origine de tous les villages qui entourent cette ville ; mais deux principes de vie paraissent avoir favorisé le développement de Marnoz : la création d'une station romaine sur la montagne de Roussillon et l'ouverture de la route de Rome à Langres. Ce chemin sortant de Salins par Bracon, s'engageait dans un défilé près de Pretin, passait au nord-est de Marnoz, dans le lieu dit *au Vieux-Chemin*, où ses traces sont parfaitement reconnaissables, et se continuait par Aiglepierre à Certemery, Chamblay, Belmont et Dole. « Quand on traverse, dit Strabon, le Rhône et le lac Léman, chez les Helvétiens, la route vous conduit par le Jura chez les Séquanais et chez les Lingons, et dans ces pays, elle se divise vers le Rhin et l'Océan. » Cette route existait donc indubitablement du temps d'Auguste. C'est celle que suivaient les religieux de Saint-Bénigne de Dijon, pour se rendre à l'abbaye d'Agaune. Chamblay et Certemery sont indiqués sous le nom de *Campus Fellei* et de *Sartum mortalix*, comme stations de cette route, dans la translation des reliques de saint Urbain, en 863. On a découvert à Marnoz, au *Champ-Ebreux*, une multitude de tombeaux construits en murs, tous dirigés du couchant au levant. On en a retiré des sarcophages contenant des squelettes qui se sont réduits en poudre au contact de l'air. Un de ces corps était accompagné d'une belle fibule à brillants de diverses couleurs disposés en soleil, et de deux belles plaques de fer damasquinées et réunies par une boucle, comme un ornement de ceinture ou de manteau. Le sol a restitué, à différentes époques, des médailles romaines, dont plusieurs

étaient en or. Dans le lieu dit à la *Couronne*, est un espace circulaire plus élevé que le sol environnant, situé au nord-ouest du village, au milieu d'une vaste plaine. Cet espace a une surface de 70 ares et était recouvert de constructions. Il n'en reste qu'un puits. Les fossés qui l'entouraient s'appellent encore *aux Terreaux*. Il ne nous a pas été possible de reconnaître à quelle époque ces travaux de fortifications avaient été exécutés. La situation de l'église, sur une éminence, sa dédicace à saint Michel, en prouvent l'antiquité et indiqueraient même qu'elle a succédé à un temple païen.



Seigneurie : Marnoz était une seigneurie en haute, moyenne et basse justice, qui relevait du château de Bracon. Les habitants avaient été affranchis de la main-morte depuis une époque très ancienne, et avaient reçu des droits d'usage importants dans les forêts du souverain. Le signe patibulaire était dans la contrée appelée *aux Fourches*.

Seigneurs. La seigneurie de Marnoz a presque toujours été divisée en deux parties dites, l'une de *Saint-Michel*, et l'autre de *Marnoz*. Les dénombremens que nous publierons dans nos documents inédits, feront connaître d'une manière exacte les droits de chaque possesseur et les charges qui pesaient sur leurs sujets.

En 1267, Gérard de Salins, dit Chambier, chevalier, fils naturel de Gaucher IV, sire de Salins, fit hommage à Laure de Commercy, dame de Salins, de ce qu'il possédait à Marnoz, réservant la fidélité qu'il devait à Étienne, seigneur de Vaugrenans. Il laissa pour héritier Guy de Salins, son fils, chevalier, marié à Guyette de Saint-Lothein, dont il eut *Gérard, Guy, Jean, Renaude* et *Alix* de Salins. Guy de Salins, dit Chambier, chevalier, seigneur de Marnoz en partie, s'allia à Étienne Chambier. De ce mariage naquirent *Odon* et *Jean* de Salins, cleric, mort avant 1385. *Odon* de Salins, chevalier, vivant de 1343 à 1360, eut pour fils *Jean* de Salins, damoiseau, marié avant 1374, à Guillemette de Nozeroy. Ce seigneur, par son testament du 27 avril 1388, légua sa terre de Marnoz et sa maison de Salins, à Huguenette sa fille, veuve de Jean Galafin, chevalier, sire de Coges, et donna le surplus de ses biens à Guillaume de Salins, son fils. Huguenette de Salins se remaria après la mort de son père, avec Rolz de Visen, écuyer, co-seigneur de Coges. Tous deux vivaient encore en 1393.

En 1304, Jean de Monnet, dit de Chaumergy, écuyer, fit hommage à Mahaut, comtesse de Bourgogne, de ce qu'il possédait à Marnoz, et notamment de moitié du bois de la Verge, du bois de Baigny, du moulin de Courtefontaine et du quart du moulin neuf de Marnoz. Le mardi après la Saint-Barnabé 1328, il renouvela cet hommage envers la même princesse et y ajouta moitié de la justice de Marnoz. Partie de cette terre fut acquise par Jean de Montalbert, II<sup>e</sup> du nom, sire de Montbel, chambellan du duc de Bourgogne et capitaine de Chaussin. Ce seigneur reçut, en 1369, de Marguerite de France, le droit d'usage dans la forêt de Vaivre, par forme d'indemnité de 100 francs d'or que Pierre de Rosoy, époux de Jeanne de Jousserot, sa mère, avait prêtés pour fournir aux frais du siège de Rochefort. Il mourut à Poligny en 1401, et fut inhumé au couvent des frères Prêcheurs de cette ville. Les enfants nés de son union avec Marguerite, fille de Jean de Montrond, écuyer, de Poligny, furent *Aimé* et *Jeanne* de Montalbert, épouse de Jean de Tenare ou Tenère, seigneur de Janly. Aimé de Montalbert, seigneur de Montbel et de Marnol en partie, dernier représentant mâle de la branche de Montbel au comté de Bourgogne, n'ayant pas de postérité de Jeanne de Rougemont, son épouse, institua pour son héritière en 1408, Jeanne de Montbel, sa sœur, veuve alors de Jean de Tenare. Le 1<sup>er</sup> avril avant Pâques, 1440 (v. st.), Jean de Tenare, chevalier, seigneur de Janly, déclara tenir en fief du comte de Bourgogne, à cause du château de Bracon, sa maison-forte de Marnoz et moitié de la justice sur ce village, dont l'autre moitié appartenait indivisément à Oudot d'Amange et Pierre Mangerot, écuyers. Il paraît que Guillaume de Gilley, de Salins, seigneur d'Aiglepierre, d'Andelot, etc., acheta la totalité de la terre de Marnoz, des différents seigneurs qui la possédaient. Ce gentilhomme épousa en premières noces Adrienne de Saint-Mauris, dont il eut *Nicolas* et *François* de Gilley. Nicolas eut le château de Saint-Michel, et François celui de Marnoz. Nicolas de Gilley, chevalier, seigneur de Marnoz, d'Aiglepierre, Villers-Farlay, Belmont, Augerans, Mouchard, Cramans, obtint de l'empereur Charles-Quint, en 1858, l'érection de la terre de Francmont, qu'il avait acquise de Gérard d'Aroz, en baronnie de l'empire, pour lui et sa postérité. L'archiduchesse Marguerite le





pourvut de la charge de son échanton, le 24 mai 1530. Il fut depuis gentilhomme de la maison de l'empereur, et son ambassadeur en Suisse et en Savoie. Il renouvela, en 1542, le traité de neutralité des deux Bourgognes, avec Philippe Chabot, amiral de France. Il se retira sur la fin de sa vie dans sa terre de Marnoz, et y composa plusieurs ouvrages en prose et en vers, qui sont restés manuscrits. Il avait épousé, en 1526, Jeanne de Marnix, dame de Crilla, Lemuy, etc., dont il eut, 1° *Jean* de Gilley, chevalier, seigneur de Marnoz, qui de son mariage avec Anne de Saint-Mauris, dame de Mathey, eut *Claude-Philibert*, mort jeune, et *Anne-Ursule*, mariée à François de la Tour-Saint-Quentin ; 2° *Jean* de Gilley, le puîné ; 3° *François*, protonotaire apostolique ; 4° *Claude*, seigneur d'Aiglepierre, Pardessus des salines de Salins et capitaine de la même ville. Jean de Gilley, l'aîné, se distingua comme littérateur, par diverses publications latines, qui sont devenues très rares aujourd'hui, et mourut vers 1591. Jean de Gilley, le puîné, seigneur de Marnoz en partie, prenait la qualité de souverain seigneur de Francmont, et avait épousé en 1567, Eve d'Aubonne, dont il eut *Gaspard*, mort sans alliance, et *Jean-Claude* de Gilley. Il testa en 1576, et mourut peu de temps après. Il avait établi, dans son château de Marnoz, un jardin botanique très remarquable, le premier peut-être qui eût existé en Europe. *Jean-Claude* de Gilley, baron de Francmont et seigneur de Marnoz, s'allia, le 25 juin 1619, avec Jeanne Perrone de Vaudrey, dont naquirent *Jean-Baptiste* de Gilley et *Marie-Thérèse*, mariée, 1° à Clériadus, comte de la Tour-Saint-Quentin ; 2° à Marc de Montagu, seigneur de Boutavant. Jean-François de Gilley, baron de Francmont, allié à Suzanne-Magdeleine du Châtelet, fit des dépenses excessives, et vit la plupart de ses biens mis en décret par ses créanciers. Le 27 mars 1684, Pierre-François Gay, écuyer, seigneur de Villers-les-Bois et juge des sauneries de Salins, acheta la partie de la terre de Marnoz dite de Saint-Michel. Il avait épousé, le 13 septembre 1665, Marie, fille de noble Claude Pourtier et de Marie Valle, qui le rendit père, 1° de *Pierre-François-Xavier* ; 2° de *Marie* Gay, alliée le 12 janvier 1693, à Claude-François, comte d'Udressier, et de quatre autres filles. Pierre-François-Xavier Gay, seigneur de Marnoz en partie, Saint-Michel, Villers-les-Bois, fut nommé, le 9 mars 1736, président de la cour des comptes de Dole. Il s'était allié, le 22 janvier 1704, à Françoise-Gabrielle, fille d'Antoine Matherot, seigneur de Desnes et de Thérèse Maréchal de Longeville. Leurs enfants furent : 1° *Charles-Antoine* Gay, président à la chambre des comptes de Dole ; 2° *Pierre-François*, capitaine dans le régiment de Grammont ; 3° *Claude-Antoine*, capitaine dans le régiment de Nice, infanterie ; 4° *François-Xavier*, capitaine au même régiment, et plusieurs filles religieuses. François de Gilley, frère de Nicolas, qui avait en moitié de la seigneurie de Marnoz et le château de ce nom, s'allia à Françoise Merceret, qui le rendit père de *Marguerite* de Gilley, épouse de Claude de la Villette, et *Claudine* de Gilley, alliée à Gaspard de Vaux, seigneur de Chasoy.

Gaspard de Vaux laissa pour héritiers ses enfants, qui furent *François* et *Philiberte* de Vaux, qui épousa le 28 novembre 1574, Jean Alepy. On voit par le testament de ce dernier, publié au balliage de Salins, le 23 octobre 1607, qu'il eut pour fils, *Gaspard* et *Philippe*, lieutenant-colonel dans le régiment du bailliage d'Aval. Gaspard Alepy s'allia, par traité passé au château de Marnoz, le 20 octobre 1613, avec Hippolyte, fille de Philibert de Pontalier, seigneur de la Motte, chevalier des ordres de France et de Marie de Veillant. François de Vaux, seigneur de Marnoz et Chasoy, son oncle, lui fit une donation de tous ses biens, en faveur de ce mariage, à condition qu'il prendrait son nom et ses armes, et qu'il les transmettrait à ses descendants. Il testa en 1635, et légua Marnoz à Joachim, son fils aîné. *Joachim* de Vaux, dit d'Alepy, écuyer, seigneur de Marnoz, Brans, épousa par traité du 12 juin 1616, Jeanne, fille de Henri de Buade, chevalier, maître d'hôtel du roi, lieutenant de sa vénerie, et d'Eustache de Courcelles. De cette alliance sortirent *Joseph* et *Jeanne-Françoise* de Vaux, mariée par contrat du 17 mai 1672, à Jean-Baptiste Richard, seigneur de Villers-Vaudey. *Joseph* de Vaux, dit d'Alepy, écuyer, seigneur de Marnoz, Brans, etc., contracta alliance, le 10 juin 1676, avec Anne-Désirée Pourtier, qui le rendit père de *Jean-Baptiste* de Vaux, dit d'Alepy, mort sans postérité ; d'*Alexis* et *Charles*, chanoines de Saint-Mauris de Salins, et de *Magdeleine-Gabrielle*, mariée le 31 janvier 1713, à Charles-François Pillot, écuyer, seigneur de Chenecey. Cette dame succéda à tous ses frères et eut la seigneurie de Marnoz. M. Marie-Charles-Ignace de Pillot, comte de Coligny, son petit-fils, lui succéda. Ce seigneur ayant émigré, ses biens furent vendus nationalement. Le 13 juin



1796, il fit acheter son château par Jean-Baptiste Miller, son jardinier. Il laissa pour héritier M. Charles-François-Emmanuel de Pillot, comte de Coligny, son fils, qui a fixé sa résidence à Choye (Haute- Saône).



Château de Marnoz: Il est situé dans la vallée de la Vache et sur la rive gauche de ce ruisseau. Il se compose de deux ailes formant un angle droit et n'a jamais été fortifié.

Il était autrefois entouré d'un des plus beaux jardins de France. J.-B. Miller, habile jardinier du comte de Pillot, y cultivait les plantes et les arbres exotiques les plus rares. Il obtenait des fruits précoces qui atteignaient une grosseur extraordinaire. Ce château appartient actuellement à Claude-Étienne Morel et à François-Xavier Tissot, lieutenant de douanes en retraite, qui l'habitent.

Château de Saint-Michel: Il occupe une charmante position, contre la pente escarpée de la montagne de Roussillon, entre l'église Saint-Michel et la rive droite du ruisseau de la Vache. Il se composait d'une grosse tour ronde isolée, servant de porterie, précédée d'un fossé, sur lequel était jeté un pont-levis ; d'un mur d'enceinte bordé d'un fossé sur les côtés sud et est ; d'une belle avenue, ombragée de vieux arbres, conduisant de la porterie au château ; d'un principal corps-de-logis et d'une aile servant de dépendances, qui lui était attenante ; de deux tourelles flanquées contre les murs du château, et de jardins disposés en gradins et renfermés dans le clos. Partout où les murs d'enceinte ne sont pas précédés de fossés, ils sont très élevés extérieurement et soutenus par des terrasses qui arrivent jusqu'à leur sommet. Les murs du château étaient percés de meurtrières et de canonnières. De toutes ces constructions, il ne reste que des vestiges de la porterie et des fossés, la partie inférieure des murs d'enceinte et les corps-de-logis qu'habitaient les seigneurs. Cette propriété a été acquise par M. de Miserey, de M. de Marnoz, ancien directeur des salines de Salins, et a passé par acquisition entre les mains de plusieurs propriétaires successifs. Elle appartient actuellement à M. François-Emmanuel Poix, qui l'habite.

Église: Le patronage de l'église de Marnoz appartenait au prieuré de Château-sur-Salins. A la suite de différents traités faits avec les religieux de Gigny, de 1480 à 1483, il passa aux chanoines de Saint-Mauris de Salins, qui le cédèrent à leur tour, le 22 avril 1651, au seigneur de Marnoz. L'église est située au hameau de Saint-Michel-le-Haut, et est dédiée à saint Michel, archange, dont on célèbre la fête le 29 septembre. Il faut gravir quinze degrés d'escalier pour arriver au cimetière, au milieu duquel elle se trouve. Elle se compose d'une nef, d'un sanctuaire surmonté du clocher, d'un chœur rectangulaire et de deux chapelles, l'une à droite de la nef, et l'autre à droite du chœur. Cet édifice est dépourvu de style, en mauvais état, d'un accès difficile, et trop éloigné du centre de la paroisse. Les deux chapelles étaient seigneuriales, et appartenaient aux seigneurs de Saint-Michel et de Marnoz. La première était dédiée à Notre-Dame, et la seconde à Notre-Dame et aux Trois-Rois. Dans celle à droite du chœur, on voit les tombes, 1° de François de Gilley, baron du Saint-Empire, seigneur de Longeville, Fontaine, Vuillafans, etc., né en 1627, et mort en 1649 ; 2° de Jeanne de Marnix, dame de Lemuy, épouse de Nicolas de Gilley, chevalier, baron de Francmont, seigneur de Marnoz, Aiglepierre, Crilla, etc., morte en 1545, et plusieurs autres, dont les noms et les armoiries sont effacés. On remarque dans l'église un très beau bas-relief, sculpté sur bois, par un M. de Gilley, seigneur de Marnoz, et représentant l'adoration des Mages ; deux autres petits bas-reliefs, aussi sur bois, et le retable de l'autel de la chapelle à droite de la nef, qui provient de la chapelle du château Saint-Michel.

Chapelle Notre-Dame: Il y avait dans le village une chapelle fondée en l'honneur de Notre-Dame, le 22 mars 1623, par Gaspard d'Alepy, dit de Vaux, co-seigneur de Marnoz. Elle n'existe plus.

Événements divers: Marnoz, situé sur le grand chemin de Dole à Salins, et près de cette dernière ville, eut cruellement à souffrir de toutes les invasions qui désolèrent le comté de Bourgogne. Il fut pillé, brûlé, saccagé par les troupes de Saxe-Weimar en 1639. Le 8 novembre 1791, une





lettre des commissaires de la trésorerie nationale, adressée au ministère des contributions publiques, annonça qu'ils avaient reçu avis que plusieurs particuliers fabriquaient de faux louis d'or de 24 livres, au château de Marnoz. On s'empessa d'y diriger le capitaine de gendarmerie, avec ordre de vérifier les faits et d'opérer des saisies et arrestations, s'il y avait lieu. Les recherches les plus minutieuses n'aboutirent à aucun résultat. Des incendies survenus en 1834, 1835, 1847, 1848 et 1853, ont détruit plusieurs maisons.

Bibliographie: Archives de la préfecture. — Histoire des sires de Salins. — Histoire de Poligny, par Chevalier.

